

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds du marché monétaire Sun Life - série F que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec le gestionnaire, Gestion d'actifs PMSL inc., au 1 877 344-1434 ou à info@placementsmondiauxsunlife.com, ou visitez le site www.placementsmondiauxsunlife.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	SUN407	Gestionnaire du fonds :	Gestion d'actifs PMSL inc.
Date de création de la série :	(série F) 1 ^{er} octobre 2010	Gestionnaire de portefeuille :	Gestion d'actifs PMSL inc.
Valeur totale du fonds au 30 avril 2025 :	2 763,6 millions de dollars	Sous-conseiller(s) :	MFS Gestion de placements Canada limitée
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,23 %	Distributions :	Revenu : mensuellement, le dernier jour ouvrable ou jour de négociation, ou vers cette date. Gains en capital : annuellement, en décembre.
		Placement minimal :	500 \$ au départ, 50 \$ par la suite

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a pour objectif de placement de viser la production d'un revenu courant élevé tout en cherchant à préserver le capital et à maintenir la liquidité, en investissant surtout dans des instruments du marché monétaire libellés en dollars canadiens. Le fonds investit principalement dans des instruments du marché monétaire d'émetteurs canadiens, ce qui peut comprendre des titres de créance à court terme de sociétés et de gouvernements et des obligations à taux variable venant à échéance dans moins d'un an. Le fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des instruments du marché monétaire d'émetteurs étrangers libellés en dollars canadiens.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 avril 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 avril 2025)

1. Bons du Trésor canadien, 2,64 %, 30 juill. 2025	6,5 %
2. Bons du Trésor canadien, 2,62 %, 2 juill. 2025	5,7 %
3. Bons du Trésor canadien, 2,62 %, 16 juill. 2025	4,7 %
4. Bons du Trésor canadien, 2,63 %, 24 sept. 2025	4,2 %
5. Bons du Trésor canadien, 2,55 %, 18 juin 2025	4,1 %
6. Obligation municipale régionale de York (Ontario), 2,77 %, 16 mai 2025	4,0 %
7. Compagnie Pétrolière Impériale Limitée, 2,68 %, 20 mai 2025	2,2 %
8. Bons du Trésor canadien, 2,84 %, 4 juin 2025	2,0 %
9. Province de l'Alberta, 2,76 %, 3 juin 2025	2,0 %
10. Province du Manitoba, 2,60 %, 2 juill. 2025	1,9 %

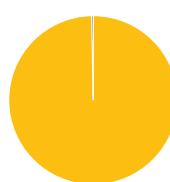
Pourcentage total des dix principaux placements

37,3 %

Nombre total de placements

81

Répartition des placements (au 30 avril 2025)



Répartition de l'actif

99,7 %	Trésorerie et équivalents de trésorerie
0,3 %	Autres actifs moins les passifs

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

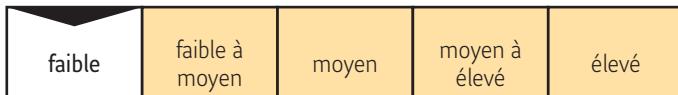
Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Gestion d'actifs PMSL inc. estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

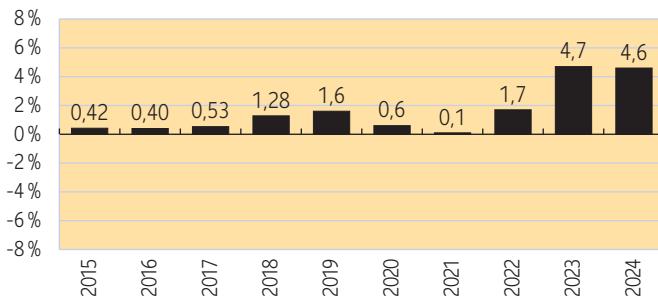
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de série F du fonds au cours des 10 dernières années civiles. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de série F du fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur de la série n'a pas diminué pendant les 10 dernières années indiquées. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de série F du fonds sur 3 mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés le	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	1,2 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait à 1 012 \$
Pire rendement	0,0 %	30 avril 2021	Votre placement augmenterait à 1 000 \$

Rendement moyen

Au 30 avril 2025, une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de série F du fonds il y a 10 ans détient 1 178 \$, ce qui représente un taux de rendement annuel composé de 1,7 %.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- Sont prudents et recherchent un revenu.
- Ont un horizon de placement à court terme.
- Puissent tolérer un risque de placement faible.

N'investissez pas dans ce fonds si vous avez un horizon de placement à long terme ou un degré de tolérance au risque élevé, ou si vous recherchez une plus-value sur votre placement.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapportez un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder ou vendre des titres de série F du fonds.

Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les séries, les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne sont payables à la société de votre représentant pour cette série.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 31 décembre 2024, les frais de la série s'élevaient à 0,23 % de sa valeur, ce qui correspond approximativement à 2 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en pourcentage de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion, des coûts du fonds et des frais d'administration du fonds. Gestion d'actifs PMSL inc. a renoncé à certains frais du fonds. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.

0,23 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du fonds.

0,00 %

Frais du fonds

0,23 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est payable pour cette série.

3. Autres frais

Vous pourriez devoir payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez ou échangez des titres de cette série du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de service	La série n'est offerte qu'aux investisseurs qui versent des honoraires à la société de leur représentant et dont la société de leur représentant a conclu une entente avec Gestion d'actifs PMSL inc. ou aux investisseurs qui sont des clients de courtiers qui ne procèdent pas à une évaluation de la convenance au client. Vous versez des honoraires à la société de votre représentant pour des conseils sur les placements et d'autres services.
Frais d'insuffisance de fonds	Gestion d'actifs PMSL inc. vous demandera des frais d'insuffisance de fonds (30 \$ pour chaque effet retourné) si un chèque ou un ordre d'achat est retourné en raison d'une insuffisance de fonds dans votre compte.
Frais de messagerie ou de virement électronique	Si vous demandez que le produit d'un rachat vous soit envoyé par messagerie ou par virement électronique, Gestion d'actifs PMSL inc. pourrait vous demander de payer les frais qu'elle engagerait relativement au mode de livraison choisi.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec le gestionnaire, Gestion d'actifs PMSL inc., ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Gestion d'actifs PMSL inc.
1, rue York, bureau 3300
Toronto (Ontario) M5J 0B6

Numéro sans frais : 1 877 344-1434
Courriel : info@placementsmondiauxsunlife.com
Site Web : www.placementsmondiauxsunlife.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.